

DEMANDE DE RÉSERVATION SALLE MARIE-ALINE LANUSSE

Impasse des Derniers Francs – 65600 SÉMÉAC

**RÉSERVÉE UNIQUEMENT AUX SÉMÉACAIS
À DÉPOSER 1 MOIS AVANT LA MANIFESTATION**

Règlement :

- Capacité maximum de la salle : 70 personnes
- Équipement : cuisine équipée d'un évier, d'une plaque de cuisson électrique (ustensiles et petits appareils électroménagers à la charge du demandeur), un grand réfrigérateur (pas de congélateur ni freezer), des tables et chaises.
- Tarif : Location 100€ du vendredi 15H au lundi 8H30 - Caution 400€. Ordre des chèques : Trésor Public
- Documents à fournir :
 - o Carte d'identité
 - o Justificatif de domicile de moins de 6 mois
 - o Attestation d'assurance Responsabilité Civile de l'année en cours et attestation d'assurance Locative couvrant la manifestation
- Nettoyage : local de ménage et matériel nécessaire à disposition. Le demandeur s'oblige à un nettoyage complet des espaces intérieurs et extérieurs utilisés.
- Tri sélectif des déchets : deux containers à disposition
- Pénalité : toutes dégradations et salissures causées feront l'objet d'une retenue sur la caution
- État des lieux entrant : 15H le vendredi - État des lieux sortant : 8H30 le lundi
- Remise des clés lors de l'état des lieux entrant - Restitution des clés lors de l'état des lieux sortant sous peine de pénalité
- Annulation : délai de prévenance au minimum 15 jours sauf exception (hospitalisation, ...). La mairie se réserve le droit d'appliquer un pourcentage de dédommagement.

Nom de l'évènement :

Date (jours et heures de début et de fin) :
.....

Nombre de personnes prévues :

Nom - Prénom :

Adresse :

Téléphone : Mail :

J'ai lu et j'accepte le règlement

Date :

Signature du demandeur :

Le Maire,



Philippe BAUBAY

